

Direction Générale des Ressources / Direction des Finances et du Contrôle de Gestion

Finances et Contrôle de Gestion

REF : DFCG2010026

Signataire : SL

OBJET Commencement des opérations réelles sur le budget annexe du Service de Soins Infirmiers à Domicile pour les Personnes Agées et les Adultes Handicapés (SSIDPAAH) pour l'exercice 2010.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu la délibération du 24 septembre 2009 autorisant la création d'un budget annexe du service de soins infirmiers à domicile pour personnes âgées et adultes handicapés (SSIDPAAH) ;

Vu le budget principal 2010 de la commune ;

Vu le budget annexe 2010 du SSIDPAAH ;

Considérant les problèmes techniques empêchant l'exécution du budget annexe du SSIDPAAH ;

A l'unanimité.

DELIBERE :

DIT que le budget principal de la commune supportera l'avance des frais afférents au budget annexe du SSIDPAAH du 1^{er} janvier au 30 septembre 2010. L'exécution opérationnelle du budget annexe du SSIDPAAH commencera le 1^{er} octobre 2010.

DIT que des écritures de régularisation seront effectuées à l'ouverture opérationnelle du budget avec le remboursement des frais au budget principal pour la période du 1^{er} janvier au 30 septembre 2010.

Pour le Maire

L'adjoint délégué